



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 février 2026

N°406

Amélie de Montchalin présente les résultats de la Douane française pour l'année 2025

Amélie de Montchalin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a présenté aujourd'hui les résultats 2025 de la Douane française. Dans un contexte international instable, marqué par des tensions géopolitiques et par l'intensification des flux commerciaux, la Douane a confirmé son rôle central dans la protection des intérêts stratégiques du pays. Elle a adapté ses dispositifs de contrôle, renforcé la sécurisation des chaînes logistiques et poursuivi l'accompagnement des entreprises face à l'évolution des normes. Confrontée à l'essor du e-commerce et à la multiplication des petits colis, elle a intensifié ses contrôles ciblés en s'appuyant sur le renseignement, l'analyse de risque et des outils numériques modernisés. Cette action s'inscrit dans une coordination renforcée au niveau de l'Union européenne, avec un partage accru d'informations et une harmonisation des pratiques entre administrations douanières afin de garantir l'efficacité des contrôles sans entraver les échanges légitimes. La Douane a également consolidé ses moyens humains et opérationnels pour combattre des réseaux criminels de plus en plus structurés (stupéfiants, armes, contrefaçons, atteintes à l'environnement), confirmant son rôle de pilier de la souveraineté nationale. Portée par l'engagement de ses agents, elle concilie protection du territoire, lutte contre la fraude et fluidité du commerce dans un environnement mondial en mutation.

Amélie de Montchalin a déclaré :

« Dans un contexte international profondément instable, l'année 2025 a une nouvelle fois démontré la capacité d'adaptation et la mobilisation exemplaire de la Douane française. Je tiens à saluer l'engagement des douanières et des douaniers, qui ont su faire face aux tensions géopolitiques, à la transformation rapide du commerce mondial et à la montée des trafics avec professionnalisme et détermination. En protégeant nos frontières, en garantissant l'équité fiscale face à l'essor du e-commerce et en soutenant la compétitivité de nos entreprises, la Douane a pleinement exercé son rôle de pilier de notre souveraineté. »

La lutte contre le crime organisé

- **Les narcotrafics** : Contre les narcotrafics la Douane française riposte en agissant sur tous les moyens d'acheminement des produits stupéfiants, en s'attaquant à l'argent de la drogue et en développant les coopérations nationales et internationales et des techniques avancées d'enquête et de renseignement.
- La Douane française a maintenu sa lutte contre le crime. En 2025 elle a démantelé **99 organisations criminelles** et interpellés **2 865 infracteurs** qui ont été remis à des OPJ.
- En 2025, plus de **108,81 tonnes** de stupéfiants ont été saisies sur le territoire national, pour une valeur estimée à **2 197,170 millions d'euros**. Les services douaniers ont intercepté près de **31,26 tonnes de cocaïne (+49%)** et **67,73 tonnes de cannabis**. Par ailleurs, les saisies de **drogues de synthèse** ont atteint **5,79 tonnes**, soit une hausse de **88 %** par rapport à 2024.
- La coopération douanière française a permis également la **saisie à l'étranger de 75,06 tonnes de stupéfiants (+ 112 %)**.
- **Les fraudes financières et le blanchiment** : **534,85 millions d'euros d'avoirs criminels** saisis ou identifiés par la Douane en 2025 et **825 cas** de constatations de **blanchiment douanier** ont été relevées. Plus d'**1 milliard d'euros d'avoirs criminels** ont été saisis par l'ONAF (Office national anti-fraude) entre 2024 et 2025.
- **Les trafics d'armes** : **1061 armes** saisies en 2025 (**+ 20 % par rapport à 2024**) dont **96 armes de guerre**. **777 577 munitions**, et parties d'armes ont été saisies en 2025, soit **+ 29 %** par rapport à 2024. Une hausse de **34 %** en 2025 des constatations, **373** en 2025, sur les **mortiers d'artifices** et matériels pyrotechniques.
- **Les trafics de tabac** : **547,94 tonnes** saisies (**+ 12 % par rapport à 2024** avec 488, 73 tonnes) pour **20 486 infractions** relevées, et un montant de 190,13 millions d'euros. **2 démantèlements d'usines** clandestines de fabrication de cigarettes sur le territoire national. **À l'étranger**, la Douane française a contribué à la saisie de près de **284,12 tonnes de tabacs** de contrebande (soit **+ 97 %** par rapport à 2024).

La protection des consommateurs et de l'environnement

- **Contrefaçons** : La diversification des contrefaçons s'accompagne d'une augmentation continue des saisies, avec plus de **60 millions d'articles** retirés du marché ces **trois dernières années**. Le trafic de contrefaçons utilise de plus en plus le **e-commerce, fret express et les plateformes en ligne**, ce qui complexifie les contrôles. Cette évolution favorise la fragmentation des envois et des pratiques comme le dropshipping, facilitant ainsi la diffusion de produits illicites. En 2025, **20,22 millions d'articles** de contrefaçons ont été saisis par la Douane. Parmi eux, plus de **2,83 millions d'articles** ont été saisis dans le **fret express et postal**.
- La Douane s'adapte aux **évolutions de la contrefaçon**, aux vecteurs de circulation les plus utilisés et aux périodes de forte consommation durant l'année (Black Friday, période estivale, fêtes de fin d'année, etc.). Pour cela elle met en œuvre des **opérations de contrôles** renforcés sur les flux de produits dits « de nouvelle tendance », particulièrement prises par les consommateurs. **80 000 parfums** de contrefaçon ont été retirés du marché dans le cadre de l'opération « **Fragrance** »

- **Les espèces menacées** : en 2025, la Douane française a intercepté **200 animaux vivants** soit + **20 %** en un an (**576 constatations**), dont 36 perroquets et 71 reptiles. Près de 60 % des spécimens ont été saisis sur les vecteurs du fret express et postal.
- **Le trafic de déchets** : Le commerce illégal de déchets représente entre **9 et 11 milliards** d'euros par an selon les estimations du GAFI (Groupe d'action financière). **17 916 tonnes** de déchets ont été interceptés en 2025, avec **483 constatations dont 265 concernant des déchets dangereux**. Les exportations illégales de déchets se poursuivent, les transferts se font principalement depuis des **ports** français a destination du continent africain, mais aussi de l'Asie du Sud-Est. Des **transferts transfrontaliers** européens existent également, notamment sur le flux avec l'Italie mais aussi vers l'Espagne. La France reste aussi pays de destination, pour des flux de déchets illégaux depuis l'Allemagne, même s'ils se font plus rares, tandis que les flux via la Suisse augmentent.
- **Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)** : Il vise à contrer les éventuelles stratégies d'évitement face à la politique climatique volontariste de l'Union européenne, notamment le phénomène de "**fuites de carbone**". Ce mécanisme est applicable à l'importation depuis le 1er octobre 2023 et est entré dans sa phase de **mise en œuvre définitive au 1er janvier 2026**.

Réagir à l'explosion des flux de petits colis

- La nouvelle donne du e-commerce se traduit actuellement par l'explosion des « petits colis », ces envois d'une valeur inférieure à **150 euros**, majoritairement issus de plateformes extra-européennes. Ces flux atteignent aujourd'hui une ampleur telle qu'ils modifient en profondeur les équilibres économiques, réglementaires et logistiques. Chaque année, près de **800 millions d'articles importés issus du e-commerce** sont livrés en France. En 2025, **97%** des articles contenus dans les petits colis et 89 % des montants importés sont originaires de **Chine**.
- La massification des flux produit des effets systémiques qui dépassent largement le seul champ du commerce en ligne. Ainsi, le prix affiché d'un petit colis ne reflète pas l'ensemble des **coûts économiques, sociaux et environnementaux** qu'il génère.
- Face à un phénomène désormais structurel, l'**action publique** vise à rétablir des conditions de **concurrence équitables** sans entraver le développement du e-commerce.
- La Douane française a **renforcé ses contrôles**, avec un **ciblage accru** des principales plateformes et une approche intégrée couvrant la sécurité des produits, les risques financiers pour les ressources publiques et la loyauté des pratiques commerciales. Des **opérations** sont également menées directement dans les **entrepôts logistiques** traitant le **fret express et postal** sur le territoire national. En 2025 la Douane a traité plus de **220,9 millions de télédéclarations**, dont **196,6 millions de télédéclarations H7** concernant les envois postaux inférieurs à 150 euros.
- La lutte contre les **fraudes à la TVA** constitue un **axe prioritaire**, complété par une réflexion sur des mécanismes de contribution financière des plateformes afin de compenser les coûts induits par ces flux massifs.

- Au niveau national et européen, un plan d'action a été engagé : la France a annoncé fin 2025 une **taxe forfaitaire de 3 € par article** pour les envois de faible valeur, tandis que l'Union européenne prévoit la suppression anticipée, au 1er juillet 2026, de la franchise de droits de douane actuellement fixée à 150 €.

L'accompagnement des acteurs économiques

En 2025, la Douane a accompagné les entreprises dans la sécurisation de leurs circuits logistiques grâce à une offre de service personnalisée pour soutenir leur compétitivité, tout en conciliant fluidité et sécurité des échanges.

- **Des conseils personnalisés : 2002 entreprises** ont bénéficié de conseils délivrés par les **PAE** (Pôle d'Action Économique) de la Douane.
- **6 400** débitants de tabac ont pu bénéficier d'une **aide financière** pour un montant de **54 millions d'euros**.
- En 2025, la réforme du gazole agricole a été mise en œuvre pour la première fois sur une année complète. Cette réforme prévoit une taxation au tarif réduit dès l'approvisionnement de l'agriculteur. Elle a permis d'élargir le dispositif à **100 000 exploitants supplémentaires**, portant le total à près de **250 000 bénéficiaires**.
- **Un environnement numérique performant pour une fluidité des opérations** : En 2025, le **délai moyen d'immobilisation** des marchandises est d'**1'45''** et le taux de satisfaction des opérateurs est de 89,14 % (+3 points)
- **Une collecte de la fiscalité efficiente** : **37,92 milliards de recettes** perçues par la Douane en 2025 dont **31,91** issues de la fiscalité des **produits énergétiques**.
- **Une synergie avec les partenaires économiques et institutionnels** : **2492** entreprises sont agréées OEA en 2025
- En 2025, le **Département des statistiques et études du commerce extérieur (DSECE)**, chargé du suivi et de l'analyse des échanges extérieurs de biens de la France, a produit et diffusé **33 publications et focus** statistiques.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Bilan 2025 de la Douane : [ici](#)

Album photos 2025 : [ici](#)

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit « Douane française »

Contacts presse :

Bureau de la communication Douane : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 -

presse@douane.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr